

FOCALISER L'ATTENTION SUR L'ENFANT LORS DE VIOLENCE DOMESTIQUE

Daniel Wallimann, Georg Staubli

L'article original a été rédigé en allemand.

Traduction : Rudolf Schlaepfer

Lorsqu'un-e adulte se présente au service d'urgence à cause de violences domestiques ou de toxicomanie, l'attention se focalise d'abord sur elle ou lui. Mais les enfants aussi peuvent être en danger. Le programme SPEK (Dépistage aux services d'urgence pour adultes du risque pour le bien-être de l'enfant) s'assure que l'attention soit dirigée sur les enfants et que la famille bénéficie rapidement d'un soutien.

Daniel Wallimann

Georg Staubli

La Doctoresse Weber a vu de nombreuses blessures aux urgences. Ce soir-là une patiente, début de la quarantaine, a attiré son attention. Elle présentait une tuméfaction de la joue gauche et des hématomes à différents stades de guérison aux deux avant-bras. La patiente disait être tombée. La Dresse Weber sait que dans de telles situations, les patient-e-s ne disent pas toujours tout, par crainte ou par honte. Derrière de tels accidents se cache souvent de la violence domestique. Ce n'est qu'au détour d'une phrase, sans plus de précisions, que la médecin apprend que les enfants sont chez la voisine.

Au quotidien clinique, l'attention se concentre tout naturellement sur les lésions visibles et diagnostiquables. Néanmoins, la violence domestique n'est que rarement un événement isolé et ne touche pas que les adultes. Pour l'enfant vivant au sein du même foyer, cela représente un risque considérable pour son déve-

loppement, même si l'enfant lui-même ne subit pas de violence. Trop souvent cela passe inaperçu.

Témoins muets

Les données actuelles témoignent de l'étendue du phénomène. D'après la Protection de l'enfance Suisse⁽¹⁾ des enfants sont présents dans près de la moitié des interventions de la police pour violences domestiques. Ils assistent à la violence et souffrent psychologiquement.

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes⁽²⁾ estime qu'en Suisse au moins 27 000 enfants sont des témoins directs de violences domestiques. Particulièrement fréquemment sont touchés des petits enfants en âge préscolaire qui n'ont guère la possibilité d'exprimer leur vécu par la parole. Les professionnels considèrent par ailleurs que le chiffre noir est nettement plus élevé. Ces chiffres ne documentent pas seulement l'étendue du problème, mais aussi l'urgence d'interventions précoces. Les enfants entendent des cris, éprouvent la menace et la peur sans être eux-mêmes battus. Ce stress chronique peut laisser de profondes traces émotionnelles.

Ces enfants souffrent plus souvent de retard du développement, de problèmes de concentration, de troubles du sommeil et émotionnels. Les enfants plus jeunes réagissent souvent par des peurs, des accès de rage ou un retrait social, les plus âgés par une adaptation excessive ou de l'agressivité. À long terme sont documentés des troubles de l'attachement, une instabilité émotionnelle et un risque élevé de relations violentes. Le fait d'assister à la violence envers un des parents, généralement la maman, est particulièrement oppressant. Pour de nombreux enfants, le domicile familial devient un lieu peu sûr. Vivre la violence familiale est considéré aujourd'hui comme étant tout aussi traumatisant que subir physiquement de mauvais traitements.

Le dépistage précoce est de ce fait décisif. Les pédiatres, les enseignant-e-s et le personnel médical jouent un rôle clé dans la détection de signes d'alarme et la mise en place d'un soutien. Les témoins portent aussi des cicatrices.

Offres de soutien pour les professionnel-le-s, les parents et les enfants

Dans ces situations difficiles sont disponibles plusieurs centres d'écoute, tant officiels que sous forme de contacts facilement et rapidement accessibles. Un choix est présenté dans le tableau 1.

<https://doi.org/10.35190/Paediatrica.d.2025.3.6>

Korrespondenz:
daniel.wallimann@kispi.uzh.ch

Services officiels
<ul style="list-style-type: none"> • Directions des écoles, service socio-éducatif de l'école • Services cantonaux de conseil et soutien aux parents • Services cantonaux de conseil et soutien aux familles • Consultations cantonales pour les mères et les pères • Groupes de protection de l'enfant des cliniques pédiatriques • Services cantonaux de conseils aux victimes pour enfants et adolescents • Centres d'aide à l'enfance et à la jeunesse (KJZ)
Offres facilement accessibles
<ul style="list-style-type: none"> • Appel d'urgence et conseil Elternotruf (Tél. 0848 35 45 55 / www.elternotruf.ch) • www.formation-des-parents.ch • Fédération solidarité femmes (hotline 062 823 86 00), www.frauenhaeuser.ch • Pro Juventute, conseils aux parents (Tél. 058 261 61 61) www.projuventute.ch • Centre d'écoute et d'assistance de l'enfant et de l'adulte (KESCHA) www.kescha.ch

Tableau 1. Offres de soutien pour parents dans des situations difficiles.

La choix était donc évident aussi pour la Dresse Weber. Sa responsabilité ne se limitait pas au traitement de la patiente. Elle devait s'inquiéter aussi des enfants possiblement touchés.

La responsabilité commence par une question

Dans les cas comme celui de la maman blessée, l'intuition médicale ne suffit pas. Il faut des structures claires, afin de reconnaître précocement et systématiquement le risque de mise en danger du bien de l'enfant.

C'est là qu'intervient le « Dépistage aux services d'urgence pour adultes du risque pour le bien-être de l'enfant (SPEK) ». L'idée est simple et efficace : les services d'urgence pour adultes ne doivent pas prendre en compte uniquement les patient·e·s, mais aussi le contexte familial.

Le concept base sur un cas survenu aux Pays-Bas. Une infirmière remarqua un enfant qui refusait de rentrer avec sa maman alcoolisée. On les laissa rentrer avec un mauvais pressentiment. À partir de cette expérience fut développé le « Hague Protocol », une méthode qui permet au personnel médical de reconnaître les signes de risque de mise en danger du bien de l'enfant⁽³⁾.

Le concept a été repris pour le programme SPEK, débuté en 2018 avec une phase pilote dans le canton de Zurich. Il comprend les principes suivants :

- **Dépistage de patient·e·s adultes :** le personnel soignant des services d'urgence est formé dans le dépistage de patient·e·s traité·e·s suite à de la violence domestique, pour abus de drogues ou d'alcool, pour des troubles psychiques sévères ou après une tentative de suicide.
- **Question ciblée :** si une personne adulte arrive aux urgences et présente ces critères, on s'informe activement si elle a des enfants mineurs.

- **Investigation précoce :** si la réponse est positive, on procède à un signalement à l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), non pour punir, mais pour mettre en place une aide pour la famille.

Dans le canton de Zurich ce procédé est appliqué dans presque tous les hôpitaux. Il ne s'agit pas simplement de signaler, mais aussi de sensibiliser le personnel hospitalier aux offres concrètes pour les familles.

En 2021, l'APEA a reçu 29 signalements, en 2022 36, en 2023 45 et en 2024 38. Ces chiffres correspondent à peu près, par rapport au nombre de patients admis aux services d'urgence, au nombre de cas signalés aux Pays-Bas.

Les programmes comme le SPEK aident les équipes des services d'urgence à regarder au-delà de la prise en charge urgente. La responsabilité ne commence en effet pas à l'APEA mais avec une question. Parfois avec un mauvais pressentiment.

Pour ne pas se limiter à constater, la Dresse Weber peut faire un signalement à l'APEA. La patiente, arrivée aux urgences avec des hématomes, ne sera pas prise en charge uniquement sur le plan médical, mais aussi soutenue sur le plan social. L'autorité examine si le bien de l'enfant est mis en danger et quelle aide est appropriée : un accompagnement sociopédagogique de la famille, une curatelle ou dans les cas graves, un placement de l'enfant.

Ainsi avec le signalement se met en place la protection de l'enfant et le soutien de la

Pour la bibliographie, veuillez consulter notre version en ligne de l'article.

Daniel Wallimann, Psychologe, Kinderschutzgruppe, Universitäts-Kinderspital, Zürich
 Dr. med. Georg Staubli, Chefarzt Notfallstation und Leiter Kindeschutzgruppe, Universitäts-Kinderspital, Zürich